



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil

## Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

Créteil, le 13 novembre 2023

Délégation académique à  
l'éducation artistique  
et culturelle

Affaire suivie par :  
Anne Moreau  
Tél : 01 57 02 66 66  
Mél : [anne.moreau@ac-creteil.fr](mailto:anne.moreau@ac-creteil.fr)

Le délégué académique à l'éducation  
artistique et culturelle

à

4, rue Georges Enesco  
94010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)  
[daac.ac-creteil.fr](http://daac.ac-creteil.fr)

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s  
s/c Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

### **Objet : recrutement de professeur relais en structure culturelle**

**La délégation académique à l'éducation artistique et culturelle recrute un professeur relais pour :**

- le Musée d'art et d'histoire du judaïsme.

Les missions de professeur relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

**L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires en poste fixe dans l'académie de Créteil.** La mission fait l'objet d'une décharge horaire de 3 heures poste transformables en IMP, ce qui équivaut à 6 heures de présence dans la structure. Le début de la mission sera effectif au début de l'année civile 2024.

Les enseignants candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation **avant le dimanche 3 décembre 2023** par courrier postal :

Monsieur Jean-Jacques PAYSANT - Daac  
Rectorat de l'académie de Créteil  
4, rue Georges Enesco  
94010 Créteil CEDEX

ET par courrier électronique à : [ce.daac@ac-creteil.fr](mailto:ce.daac@ac-creteil.fr)

Jean-Jacques PAYSANT

## **ANNEXE**



### **Musée d'art et d'histoire du judaïsme**

71, rue du Temple  
75003 Paris

#### **Présentation de la structure :**

Héritier des collections du musée d'Art juif de la rue des Saules, créé en 1948 par des survivants de la Shoah, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme (MAHJ) est installé depuis son ouverture en 1998 dans l'hôtel de Saint-Aignan (1644-1650), l'un des plus beaux hôtels particuliers du Marais, mis à disposition par la Ville de Paris. La collection du MAHJ compte aujourd'hui plus de 12 000 œuvres, et de très nombreux fonds d'archives.

Le MAHJ est une association loi de 1901. Depuis sa création, le MAHJ est financé à parité par le ministère de la Culture et par la Ville de Paris.

Le MAHJ a pour objet :

- de présenter les deux mille ans de vie des communautés juives de France et de les situer dans l'histoire générale du judaïsme ;
- de conserver, étudier, diffuser et mettre en valeur des collections muséographiques publiques ou privées, des fonds d'archives et de documentation se rapportant à l'art et à l'histoire des juifs ;
- d'organiser la diffusion et la rencontre de toutes formes d'expressions artistiques se rapportant à la culture juive dans sa diversité ;
- de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation propres à faire connaître les cultures juives.

Le service éducation et médiation du Musée d'art et d'histoire du judaïsme a vocation de concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des actions de médiation proposées par le MAHJ autour du parcours permanent et des expositions temporaires, et plus globalement, à faire découvrir les cultures du judaïsme, en France et dans le monde. Le musée attache une importance particulière au dialogue des cultures.

#### **Profil recherché**

Professeur titulaire sur poste fixe dans l'académie de Créteil. Une attention particulière sera donnée aux enseignants d'histoire-géographie ou de lettres (sans exclusive). Dans tous les cas, le professeur relais sera amené à travailler aussi bien en direction des enseignants et des élèves du collège que ceux du lycée général ou professionnel.

#### **• Connaissances et intérêts :**

- connaissance et pratique des dispositifs d'éducation artistique et culturelle est nécessaire ;
- connaissance des programmes de l'éducation nationale de collège et lycée (notamment histoire, EMC et lettres) ;
- connaissance du MAHJ et de ses collections ;

- connaissance de l'histoire et des cultures du judaïsme ;
  - connaissance de l'enseignement du fait religieux et des principes de la laïcité.
- 
- **Qualités personnelles**  
Sens de l'organisation, rigueur, adaptabilité, autonomie dans la conception de programmes éducatifs et culturels, sens du travail en équipe, aisance relationnelle et rédactionnelle.

### **Missions principales**

Le professeur relais aura pour mission, en liaison avec la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle :

- de repérer et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle via la Daac : conseil aux enseignants, suivi des projets, accompagnement des dispositifs EAC dans le respect de la charte de l'EAC et des cahiers des charges spécifiques à chaque dispositif ;
- d'informer la communauté éducative des activités et des ressources proposées par le musée (courriels, site) ;
- de contribuer à produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques, d'enrichir les contenus pédagogiques en lien avec les actualités du musée et les programmes scolaires ;
- de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants : participation à la définition des besoins en formation en fonction des besoins repérés sur le terrain, participation à l'élaboration des outils et supports de formation produits par le service.

### **Professeur relais de la Daac**

Le professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la Daac de Créteil et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail *Droits de l'homme* de la Daac.

Il devient aussi relais de la Daac au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la Daac via le conseiller du domaine concerné.

### **Conditions**

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

**La reconduction annuelle de la mission de professeur relais est soumise à un bilan d'activité.  
Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.**

### **Contact à la Daac :**

Anne Moreau : [anne.moreau@ac-creteil.fr](mailto:anne.moreau@ac-creteil.fr) ; 01 57 02 66 66